

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Caen, le 11 janvier 2022

### COVID-19 : POINT DE SITUATION EN NORMANDIE

#### SITUATION ÉPIDÉMIOLOGIQUE

##### Une incidence régionale exceptionnellement élevée

Au 11 janvier 2022, la Normandie affiche un taux d'incidence record de 2277,9 cas pour 100 000 habitants, soit +56,1% en une semaine.

Normandie : + 56,1 % (taux d'incidence SPF du 02/01 au 08/01 : 2 277,9)

Calvados : + 62,9 %\* (taux d'incidence SPF du 02/01 au 08/01 : 2062,47)

Eure : + 76,9 %\* (taux d'incidence SPF du 02/01 au 08/01 : 2 385,27)

Manche : + 54,8 %\* (taux d'incidence SPF du 02/01 au 08/01 : 1 679,3)

Orne : + 66,1 %\* (taux d'incidence SPF du 02/01 au 08/01 : 1 712,5)

Seine-Maritime : + 45,4 %\* (taux d'incidence SPF du 02/01 au 08/01 : 2 707,8)

*\*Les taux d'évolution des indicateurs départementaux contenant les tests réalisés en date de prélèvement du 25 au 31 décembre doivent être interprétés avec précaution. Des correctifs sont attendus au cours de la semaine pour cette période donnée. Source Geodes Santé publique France*

**Dans ce contexte de circulation très intensive du virus, les gestes barrières sont, outre l'impératif d'un rappel vaccinal dès éligibilité, plus que jamais essentiels.**

En toute occasion, en particulier dans les lieux clos, **les gestes barrières doivent être scrupuleusement appliqués** : éviter les embrassades, se laver régulièrement les mains, garder le masque notamment en présence de personnes fragiles, respecter la distanciation et **aérer régulièrement les pièces** (au minimum 10 minutes toutes les heures, voire en continu si possible durant les repas). Il est, par ailleurs, recommandé d'éviter les rassemblements : **moins on est nombreux, moins on prend de risques.**

Le port du masque, déjà obligatoire en intérieur dans tous les établissements recevant du public, a été étendu à l'extérieur dans plusieurs villes par les Préfets.

##### L'activité hospitalière liée au Covid-19 continue d'augmenter

Au 10 janvier, 988 personnes atteintes du Covid-19 sont hospitalisées (837 la semaine dernière), dont 113 en réanimation (116 lors du dernier point de situation). Le **nombre total de patients COVID hospitalisés a dépassé le niveau observé lors de la première vague.**

Grâce à l'efficacité de la vaccination sur la réduction des formes graves chez les personnes vaccinées, le **rythme de croissance des hospitalisations demeure inférieur à celui de l'incidence.** Mais il reste élevé : en moyenne, les entrées en hospitalisation conventionnelle sont de 42 par jour, et de 4 entrées par jour en réanimation. Cette **situation incite à accélérer la protection par le rappel vaccinal.**

##### Avant de se rendre aux urgences, adopter le réflexe 15

Face à la montée de la pression épidémique sur les établissements hospitaliers et les tensions sur l'offre de soins, l'ARS Normandie a demandé à tous les établissements de santé publics et privés de la région d'activer leur « Plan blanc ».

Dans ce contexte de reprise épidémique et de co-circulation des virus de l'hiver et du Covid-19, et afin de limiter la surcharge des urgences par des passages inappropriés, l'ARS Normandie rappelle qu'avant de se déplacer aux urgences, il faut contacter le 15. Les médecins régulateurs sont en effet à la disposition des appelants, pour leur faire bénéficier directement d'une réponse médicale adaptée, allant du conseil à la gestion d'urgence.

##### Un taux de positivité en forte hausse

Entre le 2 et le 8 janvier, 407 321 personnes ont été testées dont 75 250 (48 604 la semaine précédente) ont présenté un résultat positif. Le taux de positivité monte à 18,47 % contre 16,6 % la semaine précédente.

Depuis le 29 novembre 2021, seuls les tests PCR et antigéniques datant de moins de 24 heures sont des preuves constitutives du pass sanitaire. **Mais se faire dépister, c'est avant tout casser les chaînes de transmission du virus en s'isolant lorsqu'on est positif.**

La forte circulation du virus dans notre région entraîne une importante hausse de la demande de dépistage.

Face à cette forte demande, les professionnels de santé de Normandie sont pleinement mobilisés dans le cadre des dépistages, en laboratoires, en officines, en cabinet ou en aller-vers. La liste des sites de dépistages permanents est disponible sur [santé.fr](https://santé.fr) : **près de 2 400 structures sont identifiées dans la région.**

En plus des sites de dépistage pérennes, l'ARS Normandie organise régulièrement des opérations de dépistage aller-vers afin de casser au plus tôt les chaînes de transmission du virus : une dizaine d'opérations sont prévues cette semaine dans la région ([à retrouver sur le site internet de l'ARS Normandie](#)).

Le travail se poursuit, en lien avec les Préfectures, afin de continuer à monter en charge et proposer de nouvelles solutions de dépistage.

Plusieurs mesures ont également été prises ces derniers jours afin de répondre à la mise en tension du système de dépistage. Ainsi, dans un DGS-urgent du 7 janvier, il est indiqué que **les professionnels de santé peuvent prioriser l'accès aux tests dans certains cas**, afin de permettre à certaines personnes d'être prises en charge rapidement : les personnes symptomatiques et contacts à risque ; les personnes disposant d'une prescription médicale ; les personnes ayant un autotest positif ; les personnes dont la réalisation d'un test est obligatoire dans le cadre de l'application des règles aux frontières ; et dans la mesure du possible, les personnes ayant besoin d'un test pour se rendre à l'étranger. Les autres situations sont considérées comme non prioritaires, notamment la réalisation de test « de confort » visant à obtenir une preuve dans le pass sanitaire.

De même, il a été décidé de mettre fin à la confirmation par RT-PCR des tests antigéniques positifs.

Par ailleurs, le Premier ministre a annoncé hier une **adaptation des protocoles dans les établissements scolaires**, avec notamment la possibilité de recourir à trois autotests (au lieu d'un RT-PCR suivi de deux autotests), qui seront fournis gratuitement par les officines.

**Au moindre doute, si vous êtes cas contact ou avez des symptômes, faites-vous tester.**

## VACCINATION

### La Normandie mobilisée pour la vaccination et la campagne de rappel

La vaccination se poursuit à un rythme soutenu en Normandie, et notamment en termes de rappel vaccinal, pour lequel une mobilisation totale est indispensable pour freiner l'épidémie et ses impacts sur l'hôpital.

Au 9 janvier, ce sont 6 920 071 injections qui ont été réalisées en Normandie depuis le début de la campagne de vaccination dont 2 785 370 primo injections et 1 619 363 rappels. Au 2 janvier, la Normandie affiche ainsi un taux de primo-injections de la population éligible de plus de 12 ans de 93,3 % et un taux de rappel sur les personnes éligibles à 3 mois de plus de 18 ans de 59,1% (source SNDS).

Sur la semaine, **14 746 primo-injections ont été réalisées dans la région, soit une évolution de 68,6%** par rapport à la semaine dernière.

**Il faut poursuivre cette excellente dynamique** pour que chaque personne éligible puisse être protégée, à la fois sur le rappel vaccinal et sur la vaccination de ceux qui restent à convaincre de recevoir leur première injection : se vacciner, c'est se protéger et protéger les autres.

Pour faire face à la circulation épidémique dans toute la France, le rappel vaccinal est ouvert à tous les adultes de plus de 18 ans depuis le samedi 27 novembre. Et depuis le 28 décembre, **le rappel peut être effectué à partir de 3 mois après la dernière injection ou la dernière infection au Covid-19.**

Les centres de vaccination normands et les professionnels de santé de ville poursuivent leur mobilisation pour accompagner cette montée en puissance. Ainsi, les **doses sont disponibles en quantité suffisante** pour vacciner l'ensemble des personnes dont le pass sanitaire expirera au 15 janvier, mais aussi les personnes qui ne sont pas encore entrées dans le schéma initial.

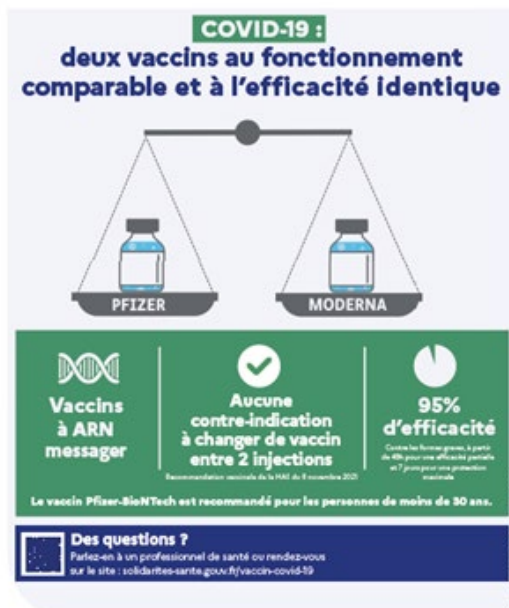
Pour faciliter l'accès des Normands à la vaccination et permettre au plus grand nombre de bénéficier d'une couverture vaccinale, de nombreux dispositifs sont déployés sur l'ensemble du territoire. Centres, officines, cabinets, santé au travail, opérations d'« aller-vers »...

Des possibilités existent pour être vacciné au plus près de chez soi : le maillage territorial mis en place par l'ARS Normandie et les Préfectures, en lien avec l'ensemble des acteurs de terrain, s'adapte pour maintenir pour toute la population un haut niveau d'activité en rappel mais aussi en primo-vaccination :

Afin de poursuivre la montée en puissance de la campagne de vaccination, **de nombreux centres de vaccination ont déjà accru leurs jours et horaires d'ouverture.**

Au-delà de l'offre permanente de vaccination, **des opérations aller-vers** sont mises en place dans toute la région, en lien avec les Préfectures, les collectivités et les professionnels de santé. Ces opérations sont consultables sur le site de l'ARS Normandie [en cliquant sur le lien suivant](#) (liste mise à jour en continu).

Dans le même temps, la mobilisation des professionnels de santé de ville (médecins généralistes, pharmaciens, infirmiers, etc.) se poursuit.



Aujourd'hui, la vaccination est réalisée avec les deux vaccins à ARN messenger (COMIRNATY PFIZER BIONTEC ou SPIKEVAX MODERNA) qui sont équivalents et parfaitement efficaces, que ce soit en primo vaccination ou en rappel. Les deux vaccins étant disponibles, la Haute autorité de santé recommande le Moderna pour les personnes de plus de 30 ans et privilégie le Pfizer pour les moins de 30 ans.

### Ouverture de la vaccination aux enfants de 5-11 ans

A la suite des avis favorables de la Haute autorité de santé et du Conseil d'orientation sur la stratégie vaccinale, la vaccination est ouverte à l'ensemble des enfants de 5 à 11 ans depuis le 22 décembre. La vaccination est possible en établissement pour les enfants hospitalisés, en centres de vaccination ou en cabinet de ville. La vaccination, réalisée avec le vaccin pédiatrique Comirnaty, est actuellement possible dans plus de 20 centres en Normandie ([liste disponible via le lien suivant](#)). Ce maillage territorial est progressivement renforcé.

Si l'enfant a **déjà été atteint du Covid-19** : il recevra une dose et n'aura pas de 2ème dose. Dans le cas contraire, il recevra **2 doses espacées de 18 à 24 jours**. Pour le savoir, un test rapide d'orientation diagnostique (TROD) sérologique (avec une légère piqûre au bout d'un doigt) est proposé. Il permet de détecter une infection par le virus en quelques minutes.

### Des dispositifs pour la vaccination des plus fragiles

Les plus de 65 ans bénéficient d'un accès prioritaire à la vaccination et peuvent obtenir leur rappel y compris sans rendez-vous dans les centres de vaccination. Par ailleurs, un numéro vert (0800.730.956) permet aux personnes les plus à risque de Covid-19 sévère, celles de plus de 65 ans et celles ayant des comorbidités, d'avoir un rendez-vous en priorité.

**Enfin, la campagne de vaccination à domicile des personnes de 80 ans et plus**, particulièrement fragiles, lancée par les préfetures, l'Agence Régionale de Santé Normandie et l'Assurance maladie, en partenariat avec l'Union Régionale des Professions de Santé des Infirmiers, se poursuit : **chacun peut contacter le 0800 730 957 (appel gratuit) pour organiser la vaccination à domicile des personnes concernées.**

**Pour connaître les possibilités de vaccination à proximité de chez soi :**

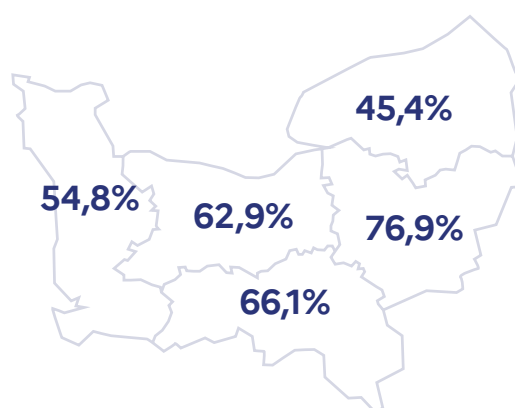
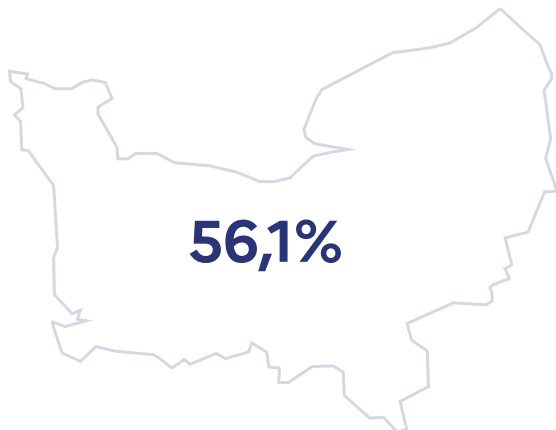
[www.normandie.ars.sante.fr](http://www.normandie.ars.sante.fr) et [www.sante.fr](http://www.sante.fr)

## CIRCULATION DU VIRUS

### • Taux d'incidence - données Santé publique France

Retrouvez les données publiées par Santé publique France [en cliquant ici](#).

### • Taux d'incidence - dynamique de l'épidémie (variation hebdomadaire\*)

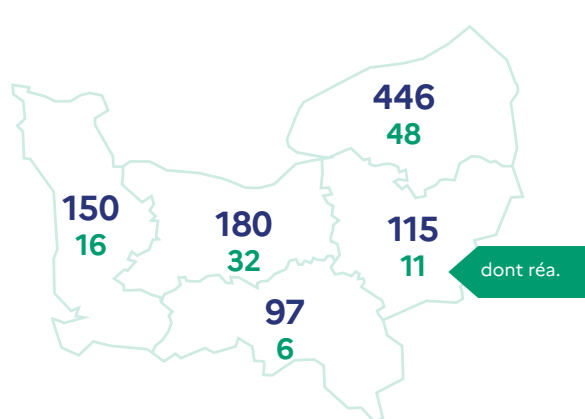


### • Nombre de reproduction effectif (R0)



\* Le nombre de reproduction effectif (R0) correspond au nombre moyen de personnes qu'une personne malade va contaminer (lorsque le R0 est supérieur à 1, il s'agit du **seuil de vigilance** ; au-delà de 1,5, c'est le **seuil d'alerte** qui est atteint).

## ACTIVITÉ HOSPITALIÈRE au 10.01.2022



### • Taux d'occupation



44,5%

Seuil de vigilance (entre 40 et 60)

Tensions hospitalières sur les lits de réanimation (patients Covid) / Capacité initiale



42,6%

Seuil de vigilance (entre 40 et 60)

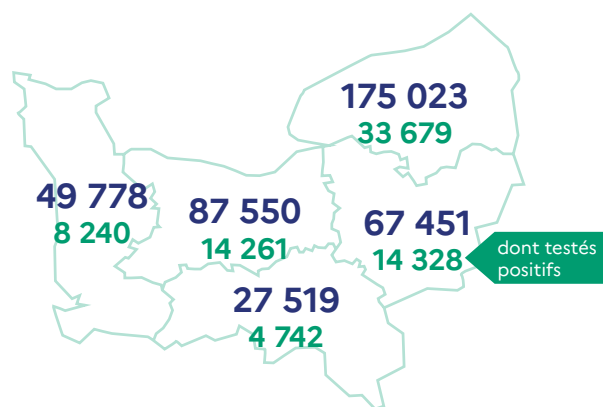
Tensions hospitalières sur les lits de réanimation (patients Covid) / Capacité opérationnelle

\* Les tensions hospitalières sur les lits de réanimation correspondent au taux moyen d'occupation des lits de réanimation par des patients atteints de COVID-19 par rapport à la capacité initiale en réanimation, par région (entre 40 et 60 %, il s'agit du **seuil de vigilance** ; au-delà de 60 %, c'est le **seuil d'alerte** qui est atteint).

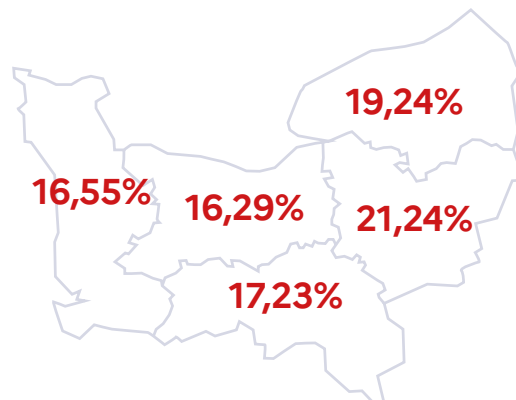
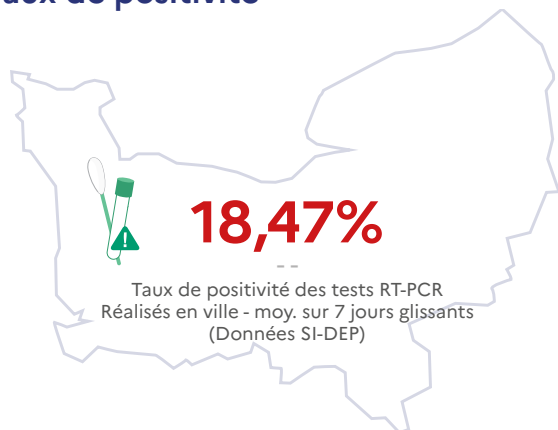
	Hospit.	dont réa.	Retours à domicile depuis le début de l'épidémie	Décès à l'hôpital depuis le début de l'épidémie
<b>Normandie</b>	<b>988</b>	<b>113</b>	<b>17 287</b>	<b>3 857</b>
Calvados	180	32	3 263	681
Eure	115	11	2 332	569
Manche	150	16	1 803	439
Orne	97	6	2 050	432
Seine-Maritime	446	48	7 839	1 736

Depuis le début de l'épidémie, on estime à 4 807 le nombre de personnes porteuses du coronavirus COVID-19 décédées en Normandie (à l'hôpital et en EHPAD).

## DÉPISTAGES (SOURCE SPF)



### • Taux de positivité



Le taux de positivité des tests RT-PCR correspond au taux de positivité des prélèvements virologiques réalisés dans chaque département sur 7 jours glissants (entre 5 et 10 %, il s'agit du **seuil de vigilance** ; au-delà de 10 %, c'est le **seuil d'alerte** qui est atteint)

## VACCINATION au 09.01.2022

